

Espace Environnement

EXPÉRIENCE ET SAVOIR-FAIRE À VOTRE SERVICE POUR :

Structurer et élaborer des projets participatifs pour un développement durable du territoire :

- Diagnostic de la situation existante et des parties prenantes.
- Identification des attentes des acteurs de la commune (groupes de travail, réunions, enquêtes...).
- Impulsion d'un processus de réseau et d'échanges.
- Mise en place d'une dynamique associative et citoyenne sur le territoire.
- Amorçage des bases de nouvelles politiques publiques.

Exemples d'actions :

- Intervention dans la mise en place d'un Agenda 21.
- Conception, élaboration et appropriation de jardins partagés et micro-friches.
- Végétalisation de façades et embellissement du paysage urbain.
- Gestion rationnelle de l'eau, récupération des eaux pluviales, promotion de toitures végétalisées.
- Contribution au développement de quartiers et d'habitats durables.
- Promotion de la gestion différenciée auprès des représentants communaux, des techniciens et des particuliers.
- Accompagnement et mise en place de politiques de quartier (logement, espace public et cohésion sociale).

Informier et accompagner les citoyens lors de procédures publiques :

- Fournir une information claire et accessible sur les dossiers et les procédures.
- Installer un climat de confiance propice au dialogue structuré entre les acteurs.
- Favoriser l'implication citoyenne (par une compréhension des enjeux, argumentaires...).

Exemples d'actions :

- Préparation et animation d'une réunion d'information préalable du public (permis avec étude d'incidence).
- Encadrement d'une enquête publique.
- Médiation dans le cadre de procédures conflictuelles.
- Élaboration et diffusion d'outils de vulgarisation des procédures.



Animer des concertations et des processus de médiation :

- Aide à la structuration et à l'organisation des acteurs.
- Maintien d'un climat de confiance entre les parties.
- Aide aux échanges et modération des débats.
- Émergence de projets et de solutions concertés.

Exemple d'actions :

- Encadrement de comités de suivi (centrale électrique, sidérurgie, valorisation des terrils).

Contribuer à l'éducation permanente et à l'expertise :

- Sensibiliser aux problématiques de l'environnement et de l'aménagement du territoire.
- Informer pour une gestion durable du cadre de vie.
- Former les acteurs du territoire.
- Impulser des changements de comportement.

Exemples d'actions :

- Information et formation sur la gestion des eaux usées, l'éco-consommation, la qualité de l'air et la santé.
- Organisation de tables rondes et de visites d'étude à pour les élus et les techniciens.
- Conception et réalisation d'outils d'information.
- Permanence téléphonique.

Espace Environnement – Equipe Eco-conseil
Tél. : 00 32 (0)71 300 300 - info@espace-environnement.be

